AR Prefecture

016-200054047-20220217-2022_02_17_13-DE
Reçu le 18/02/2022
Publié le 18/02/2022

CONFOLENS
Cité de Confluences

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 26
Présents : 19
Excusés-Absents : 07
Délégations : 06

Date de Convocation :
jeudi 10 février 2022

Date d'affichage :
jeudi 10 février 2022

Le dix-sept février deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du jeudi 10 février 2022, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme FOURNIER Sylvia, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine, M. FELIX Gaël, Mme FAYET Margot, M. MILLOTTE Amaury, Mme BOURDIER Elise, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme LAMANT Marie-Line, M. DEMONT Jean-Michel, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, Mme LAFONT Cindy, M. DEVAINE Justin, M. GAULTIER Tom

Délégations : Mme LAMANT Marie-Line à Mme DEVAINE Colette, M. DEMONT Jean-Michel à M. GUINOT Jean-François, Mme LANDREVIE Susanne à Mme VILLEDARY Véronique, Mme BARRY Marie-Christine à M. PAULET Didier, M. DEVAINE Justin à M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom à M. LEBRET Hubert,

Secrétaire de séance : Mme Elise BOURDIER

2022/02/17
N°13

Finances - Signature de la convention cadre relative à une campagne de stérilisation de chats avec le soutien financier du syndicat

M. Le Maire procède à la lecture de la convention cadre relative à une campagne de stérilisation de chats avec le soutien financier du Syndicat Mixte de la Fourrière et propose aux membres du Conseil municipal d'accepter la signature de cette convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipalité à l'unanimité :

- DONNE votre accord pour que le Maire engage toutes les démarches y afférentes
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 18 février 2022

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente) SNETO